

SYNDICAT GENERAL **CGT** DU CHU DE TOULOUSE

Toulouse, le 30 avril 2020

Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé  
14, Avenue Duquesne  
75350 PARIS 07 SP

objet :  
gestion logistique crise coronavirus

Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé,

Dans une période qui appelle particulièrement à la solidarité et à la cohésion sociale, le directeur général d'un grand CHU a choisi de ne pas respecter sa parole d'un statu quo durant la crise du CORONAVIRUS et cautionne en même temps une gestion extrêmement hasardeuse et irresponsable de la logistique, la veille d'un week-end de 3 jours, alors que le plan blanc est toujours activé. Nous vous avouons toute notre incompréhension et notre indignation.

Au cours d'un mouvement de grève des agents du double bac débuté en février 2020 suite à la suppression du paiement en heures supplémentaires des jours fériés (7 par an) sans négociations possibles, les équipes ont immédiatement renoncé à leur mobilisation pour faire face à la crise sanitaire avec l'ensemble des personnels hospitaliers.

Dès le début de la crise sanitaire tous les représentants des personnels s'inscrivaient dans cet effort collectif et un accord était passé avec le directeur général du CHUT en personne pour suspendre toute restructuration et notamment les dossiers conflictuels (dont celui de la suppression des heures supplémentaires les jours fériés), de reporter toutes les instances. Cet accord a fait consensus, ce qui est suffisamment rare pour être salué.

Nous avons déposé 3 procédures de danger grave et imminent (DGI) concernant ce pôle depuis le début du confinement en raison d'un management dit "pathogène" imposant les restructurations suspendues et exerçant des pressions sur les agents pour y parvenir (procédures disciplinaires abusives, mails indécentes aux agents, lettres de menaces à une équipe de brancardiers suite au refus d'un agent vulnérable d'aller remplacer dans un lieu qui l'exposait alors qu'il n'a pas été protégé par son encadrement ni suivi par le service santé au travail, humiliations d'agents ou modifications intempestives des congés, cessation de contrat au cours d'un arrêt maladie sans entretien préalable, informations volontairement erronées données au CHSCT....). Nous ne ferons pas la liste des indécidables d'un pôle où le lien familial semble être un critère de recrutement, où un cadre supérieur drastique cumule des emplois lucratifs, où les agents ne sont pas concertés, pas protégés mais punis, infantilisés...

Concernant la procédure de DGI pour annulation de la journée de travail le 1<sup>er</sup> mai 2020 pour les agents du double bac, l'enquête réalisée le 30 avril 2020, avec les membres CGT et SUD du CHSCT de Toulouse Rangueil, la directrice du site présidente du CHSCT et le directeur de la filière, a révélé les incohérences de ce pôle.

Au nombre des arguties présentées pour justifier l'arrêt de l'activité, prévaut l'arbitraire d'une décision prise sans anticipation, sans concertation avec les équipes et surtout sans évaluer les conséquences sur les services de soins et notamment des soins critiques comme la réanimation, les urgences, les soins continus ou encore la néphrologie et la dialyse. **L'information aux services s'est faite par note de service mardi 28 avril 2020.**

Durant l'enquête, le pôle a été dans l'impossibilité de préciser les stocks réels détenus par les services au regard des produits livrés mais restés sur les quais, suite au lissage de l'activité du vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 sur le jeudi précédent et les lundi et mardi suivants. Faute également de pouvoir évaluer l'impact du changement d'organisation, improvisé 2 jours avant la date, l'enquête s'est poursuivie sur les quais et dans les services critiques. Nous avons pu constater que tous les colis livrés sur Rangueil n'avaient pas pu être distribués et décartonnés dans les services critiques (réanimation, urgences, soins continus, néphrologie...) et que tous les bacs n'étaient pas pourvus, annonçant des ruptures de produits dans le week-end.

Lors de l'évaluation du risque, le directeur de la filière a estimé qu'il était maîtrisé au motif que les réserves n'étaient pas totalement vides (*sic*), que les agents pourraient aller chercher les produits manquants dans d'autres services pour se faire dépanner ou tenter de les récupérer sur les quais et en dernier recours pourraient passer des commandes en urgence. Le directeur n'a pas pu indiquer le coût d'un transport en urgence.

Malgré la désorganisation induite et le risque auquel le pôle expose les équipes (quitter un service en effectif réduit à la recherche de produits dégrade la qualité et la sécurité des soins) et malgré l'hypothèse d'un coût élevé d'une gestion en urgence, le directeur n'a pas modifié sa décision, sans doute après avoir consulté sa hiérarchie.

Sachant que la logique de l'organisation en double bac consiste justement à gérer des stocks pour éviter des ruptures de produits et pour éviter des coûts élevés de commandes intempestives et sachant que les cadres de santé ont pour consigne de commander de manière parcimonieuse, dans des conditions d'extrême urgence uniquement, nous comprenons mal la logique d'une direction qui se dédie et la caution d'un directeur général d'un CHU pour une organisation qui se contredit elle-même, sans parler du peu de respect pour leurs agents et pour les soignants des services.

Quant à la qualification de management de pathogène dans ce pôle, une telle logique n'exige aucune démonstration, elle la valide.

Nous vous saurions gré Monsieur le Ministre de la Santé d'appeler à la responsabilité et à la dignité les directeurs de CHU dans un contexte de crise sanitaire majeure et de faire diligence pour que les personnels ne soient pas payés de mots. Vous voudrez bien réorganiser avec le directeur général de l'ARS le dialogue social au CHU de TOULOUSE.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre des solidarités et de la Santé, nos respectueuses salutations et vous assurons du dévouement de tous les personnels hospitaliers, tous soignant dans l'âme.

Pour le syndicat CGT  
Patricia Calmettes  
Bernadette Pralong  
Yvan Ausset  
Sylvain Beduz